



[Zoom](#)

ROISSY

Moins de vols de nuit au-dessus du département

A partir du mois de mai et jusqu'en novembre, l'aéroport de Roissy va expérimenter un couvre-feu nocturne de ses pistes sud. Les Valdoisiens en sortiront gagnants.

DANIEL PESTEL ET GRÉGORY PLESSE | 13.02.2010, 07h00

Moins d'avions la nuit au-dessus des zones les plus peuplées du Val-d'Oise. Voici l'une des mesures qui doit être expérimentée entre mai et novembre à l'aéroport de Roissy. C'est l'une des dispositions qui est ressortie jeudi de la seconde réunion du groupe de réflexion piloté par le préfet de région, Daniel Canepa, dont l'un des objectifs vise à diminuer les nuisances sonores de Roissy.

Deux millions de Franciliens sont concernés. L'expérimentation consiste en un couvre-feu entre minuit et 5 heures sur le doublet sud, c'est-à-dire les deux pistes orientées vers l'ouest, responsables des déboires que vit une bonne partie des habitants du Val-d'Oise.

La conséquence, c'est que le doublet nord, qui occasionne le plus de nuisances à la Seine-et-Marne, serait le seul à fonctionner la nuit.

En Seine-et-Marne, la nouvelle a été accueillie plutôt fraîchement. Deux conseillers généraux socialistes de ce département jugent cette décision « inacceptable », le 77 ne souhaitant pas « devenir le réceptacle de l'ensemble des nuisances franciliennes ». Yanick Paternotte, le député ([UMP](#)) de Roissy, lui, jubile et renvoie les propos des Seine-et-Marnais au fond des filets, estimant que « la zone survolée par les avions qui empruntent le doublet nord est très peu peuplée ». « A vrai dire, en Seine-et-Marne, seule l'agglomération de Meaux souffre des nuisances sonores de Roissy, car c'est à ce niveau que les avions amorcent leur virage pour atterrir ou en décollant du doublet sud », estime-t-il.

L'utilisation du seul doublet nord serait donc avantageuse pour le Val-d'Oise comme pour la Seine-et-Marne, du moins pour sa partie la plus peuplée. Du côté des riverains, on plaide pour un équilibre entre le trafic des pistes. « Actuellement, le doublet nord est utilisé à 45 % pendant la journée et à 40 % la nuit, explique Patrick Kruissel, [président](#) de l'Association de défense contre les nuisances aériennes (Advocnar), la principale association de riverains. Nous souhaitons que les vols soient répartis à 50 % sur les doublets nord et sud de jour comme de nuit, en attendant d'en obtenir l'interdiction totale la nuit. » « Irréaliste », juge le député, qui ne comprend pas que l'association « se plaigne et dans le même temps ne veuille rien essayer ».

Patrick Kruissel compte envoyer au préfet de région ses remarques par écrit, dont celle concernant le doublet nord. « Nous allons également écrire une lettre ouverte au président Sarkozy, ajoute-t-il, pour lui demander de respecter le contenu de sa lettre de mission sur Roissy. Il évoquait un accord qui devait être gagnant, gagnant et un renforcement des contraintes sur les vols de nuit. » A défaut de réponse, l'Advocnar pourra toujours se consoler avec un geste de bonne volonté de la [Fédération](#) nationale de l'aviation marchande (Fnam), principale utilisatrice nocturne de l'aéroport.

Son délégué général, Jean-Pierre Le Goff, s'est engagé à ce que, pendant la période d'expérimentation, les compagnies de fret utilisent les avions les moins bruyants.

Le Parisien